

EUROFEDOP SEMINAR

Three years after the migration and security agendas: “Where does the public sector stand?”

Bucharest (Romania), 20-22.09.2018

Short Report



Terrorist attacks had cost the lives of many innocent people in several European countries and armed conflicts together with the absence of any prospect for a decent living had made hundreds of thousands of people from Asia and Africa decide to flee their home country and look for a better life on the European continent.

In order to cope with the situation which became dramatic in 2015, the European Union understood that it had to give new impetus to its policies of migration and security and published to this end its European agenda on migration and European agenda on security, respectively in May and April 2015.

The European federation of employees of public services (Eurofedop) wishes to point to the central role played by the staff of public services with the implementation of any policy of migration and security in any European country and organised with this aim a seminar to learn more about the way in which these issues are dealt with in the different European countries where Eurofedop has member organisations.

Many trade union delegates of member organisations were thus given the opportunity to report on their national situation. Apart from the first-line information provided by its member organisations, Eurofedop had invited experts from European institutions, employers federations, regional authorities and the civil society who contributed to clarifying the subjects at stake with problems of migration and security as they are occurring today on the European continent.





Definitions were given of what is meant by the Dublin regulation, the Schengen Information System, the Visa Information System and Eurodac. Moreover, the mission of European institutions such as Europol and Eurojust as well as the tasks of Frontex as European Border and Coast Guard Agency were explained.



In conclusion, the severity of the situation was recognised by all. Migration and asylum are human rights issues and everybody has the right to live a life in decency. Solidarity and responsibility were the key notions connected with problems related to migration. Apart from terrorism and cross-border criminality, the need for fighting cybercrime and securing the Internet was recognised as one of the greatest challenges of today's security services on the European continent and beyond. Emphasis was put on international cooperation as an indispensable requirement in the fight against cybercrime.

The dedication of employees of public services in providing care to migrants and ensuring security in our society was underlined, but on the other hand, caution was expressed with regard to the excessive workload which may be created when the number of public service employees does not correspond with the tasks which they are asked to fulfil.



SÉMINAIRE D'EUROFEDOP

Trois ans après l'agenda européen en matière de migration et le programme européen en matière de sécurité: "Où se situe le secteur public?"

Bucarest (Roumanie), 20-22.09.2018

Bref rapport



Plusieurs attentats terroristes dans beaucoup de pays en Europe ont fait perdre la vie à un grand nombre de gens innocents et des conflits armés ainsi que l'absence de toute perspective de pouvoir mener une vie décente ont fait que des centaines de milliers de personnes ont fui leur pays d'origine en Asie et en Afrique pour chercher une vie meilleure sur le continent européen.

Afin de faire face à une situation qui avait empiré en 2015, l'Union européenne a compris qu'elle devait renforcer ses politiques en matière de migration et de sécurité et a publié à cette fin son programme européen en matière de sécurité et son agenda européen en matière de migration, respectivement en avril et en mai 2015.

La fédération européenne du personnel des services publics (Eurofedop) désire mettre en évidence le rôle fondamental que joue le personnel des services publics dans la réalisation de toute politique de migration et de sécurité dans chaque pays européen et a organisé à cet effet un séminaire pour s'informer de la façon dont ces politiques sont réalisées en pratique dans les différents pays européens où l'Eurofedop a des organisations membres.

Ainsi un grand nombre de délégués syndicaux des organisations membres ont reçu l'occasion de donner un rapport de leur situation nationale. À part les informations de première main fournies par les organisations membres, l'Eurofedop a invité des experts d'institutions européennes, d'organisations des employeurs, de pouvoirs locaux et de la société civile, qui ont contribué à éclairer les thèmes qui se posent aujourd'hui avec les problèmes de migration et de sécurité sur le continent européen.





Des définitions ont été données sur ce qu'on entend par le règlement Dublin, le système d'information Schengen, le système d'information sur les visas et Eurodac. De plus, la mission d'institutions européennes comme Europol et Eurojust ainsi que les tâches de Frontex comme Agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières ont été éclairées.



En conclusion, tout le monde a reconnu la gravité de la situation. La migration et l'asile sont des sujets de droits de l'homme et tout le monde a le droit de mener une vie décente. La solidarité et la responsabilité sont des notions clé liées aux problèmes de la migration. À part le terrorisme et la criminalité transfrontalière, la nécessité de combattre la cybercriminalité et d'assurer la sécurité sur l'Internet a été reconnue comme l'un des plus grands défis auxquels doivent faire face actuellement les services de sécurité sur le continent européen et au-delà. Tout d'abord, la coopération internationale a été indiquée comme revendication indispensable pour combattre la cybercriminalité.

Le zèle du personnel des services publics pour offrir tous les soins indispensables aux migrants et assurer la sécurité dans la société a été souligné, mais, par ailleurs, on a appelé à la vigilance sur la charge de travail excessive qui peut se créer lorsque le nombre du personnel des services publics ne correspond pas aux tâches qu'on lui demande d'accomplir.

